



Présentation du métier, objectifs et débouchés

L'**aide-soignant** exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier. Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs et palliatifs. Il travaille dans une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra-hospitalier (Maison de retraite, clinique, structure associative...).

Au cours de sa carrière, l'aide-soignant pourra :

- poursuivre des études d'infirmier (e)
- changer d'orientation grâce aux passerelles existantes avec les diplômes d'auxiliaire de puériculture et ambulancier (e)



Aptitudes et compétences

L'aide-soignant doit posséder des qualités d'écoute, de patience et des capacités de travail en équipe. Le dévouement et la motivation pour venir en aide aux malades, quel que soit leur âge, sont essentiels. Une grande résistance physique et nerveuse se révèle indispensable. Le travail est organisé par rotation d'équipes selon des horaires contraignants (nuit, week-end...).



Formation d'Aide-soignant en apprentissage

Devenir apprenti est une occasion d'entrer rapidement en action ! Cette action emporte l'apprenti dans la découverte du monde du travail par l'immersion dans la vie des équipes, l'organisation des services. L'apprentissage est aussi un moyen de se connaître dans l'action et de s'y préparer graduellement. Construction professionnelle, construction émotive et construction technique sont les avantages de l'apprentissage.

Pré-requis

- ✓ Être admis au sein de l'une des IFAS partenaires,
- ✓ Être âgé de moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.

• Durée de l'apprentissage et de la formation

La durée du contrat d'apprentissage est de 18 à 24 mois.

Durée des enseignements (1435h) sur 24 mois :

	Cours et stages cliniques*	Rythme apprentissage
1 ^e année	770h	1 semaine de cours par mois* ou par module** (hors stages à temps plein)
2 ^e année	665h	

* Marseille, Toulon
** Briançon, Nice

Vous avez des questions ? Contactez-nous !



• Contenu

Correspondent à l'acquisition des 8 compétences du diplôme :

Module 1	Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
Module 2	L'état clinique d'une personne
Module 3	Les soins
Module 4	Ergonomie
Module 5	Relation – Communication
Module 6	Hygiène des locaux hospitaliers
Module 7	Transmission des informations
Module 8	Organisation du travail

• Dates clés pour entrer en apprentissage

L'inscription pour la formation d'aide-soignant se fait habituellement du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'octobre. Le recrutement a lieu entre le mois de septembre et de novembre de chaque année. Les dates varient en fonction de l'établissement. Nous vous conseillons de contacter les **IFAS partenaires** (cf. *liste en bas de page*) pour avoir les dates exactes et se manifester auprès des **référénts CERFAH** (cf. *en bas de page*).

• Spécificité de la formation

L'apprenti(e) réalise 35 heures par semaine à raison d'une semaine de cours par mois ou par module de travail chez son employeur (hors stages à temps plein).

• Lieu de l'apprentissage

La signature d'un contrat d'apprentissage peut se faire avec tout établissement de santé et EHPAD. La signature entre les parties peut intervenir jusqu'à 3 mois avant le jour de la rentrée.

• Tarifs

La formation est gratuite pour les apprentis.

• Méthodes pédagogiques

Les apprentis bénéficient de cours magistraux, travaux dirigés et stages cliniques leur permettant l'évaluation de leurs compétences de terrain retranscrites dans le portfolio. Les apprentis, grâce à leur travail de terrain complémentaire, jouissent d'une adaptabilité, d'une dextérité professionnelle exceptionnelle.

• Evaluation

La formation d'aide-soignant est sanctionnée par un diplôme d'état de niveau 5 (ou niveau 3 nouvelle nomenclature, CAP/BEP). Evaluations écrites de connaissances, mises en situations professionnelles tout au long du cursus (validation par module).

• Accessibilité

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale.



Liste des référents CERFAH & IFAS partenaires

Référents CERFAH

Référent formation Marseille : Mr INGHILLERI - 06.25.99.20.38 jf.inghilleri@cerfah.fr

Référent formation Toulon / Nice : Mme DAUMAS - 06.50.87.15.47

Référent handicap : Mme DAUMAS - 06.50.87.15.47 - l.daumas@cerfah.fr

Centre de Formation Chantoiseau

118, Route de Grenoble
05107 Briançon
Tel. 04 92 25 31 31
(rentrée janvier)

IFSI La Blancarde
59, Rue Peyssonnel
13003 Marseille
Tel. 04 13 42 75 00
(rentrée janvier)

IFSI La Croix Rouge
201, Chemin de Faveyrolles
83190 Ollioules
Tel. 04 94 93 66 40
(rentrée janvier)

IFSI Saintes Marie
9337, Route St Laurent du Var – Quartier Plan du Bois
06110 La Gaude
(rentrée septembre)

IFSI La Croix Rouge
17, Avenue Cap de Croix
06100 Nice
Tel. 04 93 53 86 00
(rentrée septembre)

Vous avez des questions ? Contactez-nous !

CERFAH
9 Boulevard de Louvain
13008 Marseille



04 91 78 10 06



contact@cerfah.fr



@cerfah



www.cerfah.fr